



Commune de Belmont-Broye ///

Conseil général

Question au Conseil communal

Prévention et information concernant le frelon asiatique			
Déposée par Meyer Sophie MBB	Date de dépôt 14 avril 2025	Réponse du Conseil communal	Dicastère Agriculture M. Daniel Barras

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,
Chers Collègues,

Face à la progression du frelon asiatique sur notre territoire et aux risques qu'il représente tant pour la biodiversité locale que pour la sécurité des citoyens, je souhaiterais savoir quelles mesures d'information et de prévention sont actuellement prévues ou envisagées par la commune.

Plus précisément :

La commune a-t-elle prévu une campagne d'information destinée aux habitants ainsi qu'aux employés communaux concernant la reconnaissance des nids, les risques et les comportements à adopter en cas de présence de frelons asiatiques ou de nids ?

1. Le frelon asiatique (Vespa velutina)

Originaire d'Asie, il a été introduit accidentellement en France vers 2004. Depuis, il s'est rapidement répandu à travers l'Europe, notamment en Suisse où sa présence est en forte croissance ces dernières années. Des nids ont été découverts à Montagny ainsi qu'à Payerne l'année dernière.

Aujourd'hui à dans le Vully les Lacs deux reines fondatrices ont été prise dans le piégeage autorisé dans le canton de Vaud.

Le canton de Fribourg n'a pas mis en place l'autorisation ou l'interdiction du piégeage des frelons asiatique

2. Les types de nids

Le frelon asiatique construit deux types de nids chaque année :

- Le nid primaire : construit au printemps par une fondatrice (reine) dans un endroit abrité (abri de jardin, cabanon, avancée de toit...). Il est de petite taille, environ une balle de tennis à un ballon de handball.
- Le nid secondaire : construit plus tard, souvent en hauteur (dans les arbres, haies, bâtiments) il peut être jusqu'à 40M de haut, et peut atteindre 1 mètre de diamètre. Ce nid héberge plusieurs milliers d'individus en été.

3. Pourquoi faut-il s'en préoccuper ?

- Danger pour la biodiversité : le frelon asiatique est un prédateur d'abeilles ainsi que tous les autres insectes pollinisateurs, ce qui menace nos écosystèmes.
- Risque pour les personnes : bien qu'il ne soit pas naturellement agressif, il peut attaquer s'il se sent menacé, surtout à proximité du nid.
- Nids difficiles à repérer : en particulier les secondaires, souvent très hauts et camouflés.

4. Une progression rapide

Chaque nid peut produire plusieurs dizaines de nouvelles reines à la fin de l'été, qui iront fonder de nouveaux nids l'année suivante. Sans intervention, leur population double ou triple chaque année dans une région.

Un projet dans le cadre de l'intersection des apiculteurs de la Broye Vaudoise et Fribourgeoise un projet est en train de se mettre en place.

En vous remerciant par avance pour vos réponses et pour l'attention portée à cette problématique